

AVIS DE CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL - 2025

Par arrêté n°2024_356 du 26 juillet 2024 de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube, **un concours externe, un concours interne et un troisième concours d'Agent de maîtrise territoriale** sont organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube pour le compte des collectivités territoriales et établissements publics des départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne.

30 POSTES SONT MIS AU CONCOURS

Spécialités	Nombre de postes			TOTAL POSTES
	Concours Externe	Concours Interne	Troisième Concours	
Bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers	05	09	01	15
Espaces naturels, espaces verts	02	04	01	07
Environnement, hygiène	/	01	/	01
Logistique et sécurité	01	02	/	03
Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique	01	01	/	02
Techniques de la communication et des activités artistiques	01	01	/	02
TOTAL	10	18	02	30

ORGANISATION :

Les inscriptions se feront par préinscription sur le site internet du Centre de Gestion de l'Aube www.cdg10.fr. Toute inscription ne sera effective qu'à réception par le Centre de Gestion de l'Aube du dossier papier résultant de la procédure de préinscription (cachet de la poste faisant foi).

Les candidats doivent se préinscrire, par l'intermédiaire du portail national www.concours-territorial.fr, sur le site internet du Centre de Gestion de l'Aube (www.cdg10.fr) du **MARDI 3 SEPTEMBRE AU MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 INCLUS**.

En cas d'impossibilité de se préinscrire par voie électronique, les dossiers seront :

- **soit retirés** au Centre de Gestion de l'Aube, Parc du Grand Troyes, 2 rond-point Winston Churchill à SAINTE SAVINE (10300) **DU MARDI 3 SEPTEMBRE AU MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 INCLUS**

PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE (du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 14H00 à 17H00),

- **soit demandés** par écrit **exclusivement** au Centre de Gestion de l'Aube - Service CONCOURS - BP 40085 - SAINTE SAVINE - 10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX, **DU MARDI 3 SEPTEMBRE AU MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 INCLUS (le cachet de la poste faisant foi)**. Le candidat devra joindre obligatoirement une enveloppe autocollante format 24x32 affranchie à 4,30 € et libellée aux nom et adresse du candidat.

AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, E-MAIL, FAX NE SERA ACCEPTEE.

Les dossiers complétés et comportant les pièces demandées devront être déposés (avant 17H00) ou adressés **AU PLUS TARD LE 17 OCTOBRE 2024** (date de clôture des inscriptions) **exclusivement** au Centre de Gestion de l'Aube.

Pour l'envoi : BP 40085 – SAINTE SAVINE – 10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX (cachet de la poste faisant foi).

Pour le dépôt : Parc du Grand Troyes – 2 rond-point Winston Churchill – 10300 SAINTE SAVINE.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 14H00 à 17H00.

Période de retrait des dossiers : **DU 3 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE 2024 INCLUS**

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **LE 17 OCTOBRE 2024 INCLUS**

Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé par le Centre de Gestion de l'Aube.

Tout dossier déposé ou posté (cachet de la poste faisant foi) hors délai sera rejeté.

Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu dans le département de l'Aube et se dérouleront à partir du **23 JANVIER 2025**. Le Centre de Gestion de l'Aube se réserve la possibilité d'ouvrir d'autre(s) centre(s) d'examen dans un ou plusieurs des départements susmentionnés au vu du nombre et de l'origine géographique des candidats.

La date et le lieu de l'épreuve orale d'admission seront fixés ultérieurement.

CONDITIONS REQUISES :

Le **concours externe** est ouvert aux candidats titulaires de deux titres ou diplômes sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologués au moins au niveau 3 (anciennement niveau V).

Le **concours interne** est ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, justifiant au 1^{er} janvier 2025 de trois ans au moins de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de catégorie C ou

dans un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Le **troisième concours** est ouvert aux candidats justifiant de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

AVERTISSEMENT :
LA REUSSITE AU CONCOURS NE VAUT PAS RECRUTEMENT

Fait à Sainte-Savine, le 31 juillet 2024

Le Président,

Thierry BLASCO